

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « OXYZONE PREMIUM »

Siège Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI  
SICOGI 3 Non-loin de l'EPP SICOGI EST, Lot 2551, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23 Avr 2023, et enregistrés au CEPICI le 13 Avr 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « OXYZONE PREMIUM »

Objet : La production et la commercialisation d'eau minérale, eau purifiée et autres produits alimentaires (sirop, jus ...);  
Station de lavage de voiture ;  
Le commerce général : fabrication et vente de chaussures (sandales...), vente de meubles et décorations, appareils électroniques et électroménagers, appareils téléphoniques, appareils et fournitures informatiques et de bureau, jouets, produits cosmétiques et paramédicaux, denrées alimentaires, nourriture animale, matériels et matériaux de construction, de pièces détachées, de fournitures, de produits et accessoires automobiles, ainsi que de matériels et équipements destinés à tout véhicule ... ; \* L'import - export ;  
- La création, la réalisation, la fabrication, l'achat, la vente et la représentation de produits de type matelas, oreillers ou couettes, de tous articles textiles nécessaires au confort de l'homme, de tous articles de confort médicat et de tous appareils ou systèmes rattachés à cette activité ; \* La représentation de marques, la vente de gadgets et fournitures diverses, la vente de produits de maroquinerie, vêtements, chaussures ... ; - La vente de papiers transformés ou en l'état, l'imprimerie, la reprographie, la photocopie,

achat et vente de matériels d'imprimerie ;  
 Toutes opérations de réservation, d'organisation de  
 voyages privés ou professionnels, collectifs ou  
 individuel ; - L'organisation de manifestations  
 touristiques, hôtelières et sportives ; - Toutes opérations  
 directes ou indirectes concernant le tourisme et /es  
 vacances, la  
 location de voiture ; - Mécanique automobile  
 poids lourds et légers;  
 - Climatisation et froid ; - Vente de pièces  
 détachées automobiles ; - Assistance et mise à  
 disposition des techniciens aux entreprises ; - L'achat et  
 vente de véhicules neufs et d'occasions, la location de  
 véhicules ; - Les activités de transport public routier de  
 marchandises et de location de véhicules avec  
 conducteur; les transports routiers de  
 personnes; le transport de marchandises pour le  
 compte d'autrui; la location de matériels de  
 transports routiers; les prestations de  
 services se rapportant aux opérations de  
 transports routiers; l'achat la vente de produits,  
 matériels, fournitures et accessoires se  
 rapportant aux activités de transports routiers ;  
 - La fabrication de meubles en tout genre ; -  
 Télécommunication et Réseau, Electricité, Energie ; - Le  
 transfert de monnaie électronique et change ; -  
 Prestations de services et divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous  
biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous  
établissements financiers avec possibilité de  
donner en garantie tout ou partie des biens  
sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de  
commerce.
- la prise de participation dans toute société  
existante ou devant être créée
- et généralement toute opérations financières,  
commerciales, industrielles, mobilières et  
immobilière se rapportant directement ou  
indirectement à objet social ou pouvant en faciliter  
l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
 Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
 numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
 souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI  
SICOGI 3 Non-loin de l'EPP SICOGI EST, Lot 2551, Ilot 0

Dirigeant(s) M KHALASI JIGNESHKUMAR BANSILAL  
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-04671 du 05/05/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°32978/GTCA/RC/2023 du 05/05/2023

